

DÉLIBÉRATION DU COMITE DEPARTEMENTAL

Séance du 07 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le sept du mois d'octobre à dix heures, se sont réunis dans les locaux du SDEY à Migennes, les membres du Comité Départemental du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne sous la présidence de Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, dûment convoqués le 30 septembre 2022.

Présents : Daniel ALLANIC - Jacques BALOUP - Patrick BUTTNER - Patrice CHASSERY - Laurent CHAT - Rémy CLERIN - Jérôme DELAVault - Gérard DELAGNEAU (suppléant de Michel PANNETIER) - Claude DEPUYDT - Grégory DORTE - Emmanuel DUCHE - Michel FOURREY - Jacky GUYON - Jean-Luc KLEIN - Jean-Noël LOURY - Philippe MAILLET - Claude MAULOISE - Robert MESLIN - Joël NAIN - Patrick OFFREDI - Michel PAPINAUD - Gérard RAVELLI (suppléant de Guillaume DUMAY) - Denis POUILLOT - Sylvain QUOIRIN - Hervé RATON - Chantal ROYER - Sylvain SABARD - Gilles SACKEPEY - René BOUSSIN (suppléant de Yannick VILLAIN) - Richard ZEIGER

Excusés : Gilles BONNEAU (suppléant d'Alexandre BOUCHIER) - Jean DESNOYERS - Rémi GAUTHERON - Jean-Luc GIVORD - Bernard HARCHEN - Michaël LAVENTUREUX - Jean-Luc LEGER - Jean LESPINE - Gérard MICHAUT - Sébastien SABOURIN

Absents : Frédéric GUEGUEN - Jorge GUILHOTO - Didier IDES - Philippe LENOIR - Véronique MAISON - Lionel MION

Pouvoirs : Monsieur Jean-Luc PREVOST donne pouvoir à Monsieur Jacques BALOUP

Le secrétariat de séance a été assuré par Monsieur Richard ZEIGER

Nombre de Membres en exercice :	47
Nombre de Membres présents :	30
Nombre de suffrages exprimés :	31
Votes pour :	31
Votes contre :	-
Abstentions :	-
Ne prend pas part au vote	-

Quorum : conformément au IV de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020, modifié par la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021, « [...] les organes délibérants des collectivités territoriales et des établissements publics qui en relèvent ne délibèrent valablement que lorsque le tiers de leurs membres en exercice est présent ».

N° 63/2022

Objet : Modification du montant d'une subvention : Commune de Quincerot

La commune de QUINCEROT a fait une demande d'aide à hauteur de 30 % des dépenses éligibles dans le cadre de travaux de rénovation du bâtiment de la Mairie.

Celle-ci a eu lieu après la dernière session d'instruction 2021 mais tous les documents nécessaires ont été reçus en 2021.

Le dossier ayant été instruit en 2022, l'aide a donc été attribuée selon le règlement financier 2022, soit une aide à hauteur de 15 % des dépenses éligibles.

Le changement de règlement financier entre 2021 et 2022 ayant créé des confusions et conscient du travail effectué et du projet de rénovation présenté, il est proposé, par dérogation, d'attribuer une aide à hauteur de 30% sur les dépenses éligibles au lieu de 15%.

Collectivité	Projet	Bâtiment	Principaux travaux	30% aide - SDEY
QUNICEROT	Rénovation	Mairie	- Isolation murs et combles, - Remplacement fenêtres et portes - Installation VMC - Remplacement luminaires LED	7 820.26 €

Vu l'avis favorable de la Commission « Transition Energétique » sur ce projet ;

Vu la délibération du SDEY n°26-2022 attribuant une aide à ce projet à hauteur de 15% ;

Vu le règlement d'attribution 2021 du SDEY concernant l'appel à projets « rénovation énergétique partielle des bâtiments publics – Bouquet de travaux » ;

Vu la demande présentée par la commune ;

Après en avoir délibéré, le comité départemental, à l'unanimité des votes exprimés :

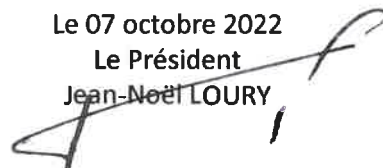
- **Approuve** l'attribution de l'aide ci-dessus mentionnée ;
- **Autorise** le Président à signer tout document afférant à ce dossier, notamment la convention de financement et la convention de CEE.

Fait et délibéré en séance

Le 07 octobre 2022

Le Président

Jean-Noël LOURY



sdey

Syndicat Départemental
d'Énergies de l'Yonne

4 avenue Foch - 89000 Auxerre
Tél. 03 86 52 22 00 - www.sdey.fr